



= GARE 33 =

Quelques règles pour bien vivre ensemble

PÉRIMÈTRE SCOLAIRE

- Pendant le temps scolaire, je ne quitte pas le périmètre sans autorisation.
- Pendant les récréations, je reste dans les zones qui me sont attribuées.

RESPECT DES AUTRES

- Je respecte tous mes camarades et les adultes qui nous encadrent.
- Je respecte les différences et n'utilise aucune forme de violence : physique, verbale ou psychologique.
- Je me déplace calmement.

ENGINS À ROUES

- Interdiction d'utiliser les engins à roues dans le périmètre scolaire de 7h30 à 17h.
- Je les parque à l'extérieur, dans les espaces prévus.



RESPECT DES LIEUX

- Je prends soin des locaux, du mobilier et du matériel.
- Je ne dégrade rien.
- Je jette mes déchets à la poubelle.



TOILETTES

- Je m'y rends seul.
- Je respecte les lieux.
- Je repars rapidement.



TENUE VESTIMENTAIRE

- Ma tenue est adaptée au cadre scolaire : correcte et non provocatrice.
- Je retire ma casquette, mon bonnet ou ma capuche avant d'entrer dans les bâtiments.



APPAREILS ÉLECTRONIQUES

- Durant le temps scolaire, j'éteins et je range mes appareils électroniques, y compris durant les pauses et les récréations.
- Je les utilise uniquement lorsque mon enseignant m'y autorise.
- Avant de photographier ou filmer quelqu'un, je lui demande son autorisation.



JEUX ET OBJETS DANGEREUX

- Je ne lance aucun projectile (boules de neige incluses).
- Je ne pratique aucune activité dangereuse.
- Je n'apporte aucun objet dangereux à l'école.



PRODUITS ILLICITES

- Je ne détiens ni ne consomme de produits illicites (alcool, drogue, cigarettes...)
- Cette règle s'applique également lors des camps et des sorties scolaires.

DÉBUT ET FIN DES COURS

- J'attends la première sonnerie pour entrer dans le bâtiment.
- J'entre par les portes des préaux uniquement.
- L'enseignant libère les élèves en fin de leçon selon l'horaire attribué à chaque classe.
- À la fin de la journée, je quitte immédiatement le périmètre scolaire dans le calme.

